

Commission de quartier 2.3

Fontaine Lestang-Arènes-Bagatelle-Papus-
Tabar-Bordelongue-Mermoz-La Faourette



Mon Quartier + Facile

Lundi 5 juin 2023

MAIRIE DE



TOULOUSE

ORDRE DU JOUR :

Introduction de la Maire de quartier **Marine LEFEVRE**

1. Actualité du quartier

- Participation citoyenne, aménagements de voirie, animation du quartier...

2. Point d'étape sur le projet de renouvellement urbain de Bordelongue

- En présence de Gaëtan COGNARD, Conseiller municipal délégué à la Politique de la Ville

3. Echanges libres

Commission de quartier 2.3

Lundi 5 juin 2023



Mon Quartier + Facile

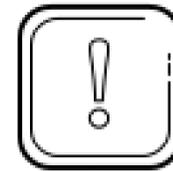
MAIRIE DE  TOULOUSE

Quelques rappels pour le bon déroulé de la réunion :

 Respecter la prise de parole de chacun

 Rester courtois envers tous les participants

 Prendre la parole de manière brève et concise



Pour plus d'efficacité, nous vous remercions d'attendre la fin de chaque présentation pour poser vos questions.



Pour toute demande d'ordre privé, veuillez prendre rendez-vous :
Par téléphone : 05 62 27 42 67
Par mail : marine.lefevre@mairie-toulouse.fr



TOUR DE TABLE

Mairie de Toulouse – Toulouse Métropole - Intervenants

Commission de quartier 2.3

Lundi 5 juin 2023



Actu quartier

Commission de quartier 2.3

Lundi 5 juin 2023


Mon
Quartier
+ Facile

MAIRIE DE  TOULOUSE

BUDGET PARTICIPATIF 2021

Pour rappel

- Tous les quartiers de Toulouse seront couverts, avec au **moins 2 projets réalisés par quartier** ;
- Un budget total alloué de **8 millions d'euros** ;
- Un montant **maximum de 200.000 euros par projet** ;
- Sur des **compétences municipales** (écoles, sports, espaces verts, éclairage public, sécurité, équipements de proximité, etc.) et métropolitaines (voiries, modes doux, développement durable, etc.)
- Le dispositif sera déployé tous les deux ans sur la mandature en cours



54 Idées proposées pour le quartier 2.3

**MES IDÉES
POUR MON
QUARTIER**



8 M€

POUR FINANCER LES PROJETS
QUE VOUS CHOISISSEZ

CONSULTATION CITOYENNE
28 JUIN > 30 SEPTEMBRE

CALENDRIER

- ✓ **Jusqu'à décembre 2021** : analyse de pré faisabilité et estimation financière de chaque idée reçue par les services de la Mairie et de Toulouse Métropole.
- ✓ **1^{er} Décembre 2021** : Pré-classement des idées par les membres des ateliers « Ecologie » et « Cadre de vie »
- ✓ **1^{er} trimestre 2022** : sélection par le Bureau de quartier de 10 projets par quartier, dont au moins 50 % d'«idées vertes».
- ✓ **Mai - Septembre 2022** : études de faisabilité des 200 idées retenues (20 quartiers x 10 projets) par les services.
- ✓ **Octobre 2022** : tous les Toulousains sont appelés à voter entre les 200 projets (20 quartiers x 10 projets).
- **A partir de 2023** : mise en œuvre des projets lauréats.



Mon Quartier + Facile

MES IDÉES POUR MON QUARTIER

RÉSULTATS DU VOTE PROJETS LAURÉATS



1 Végétaliser pour limiter la surchauffe estivale (Fontaine Lestang)



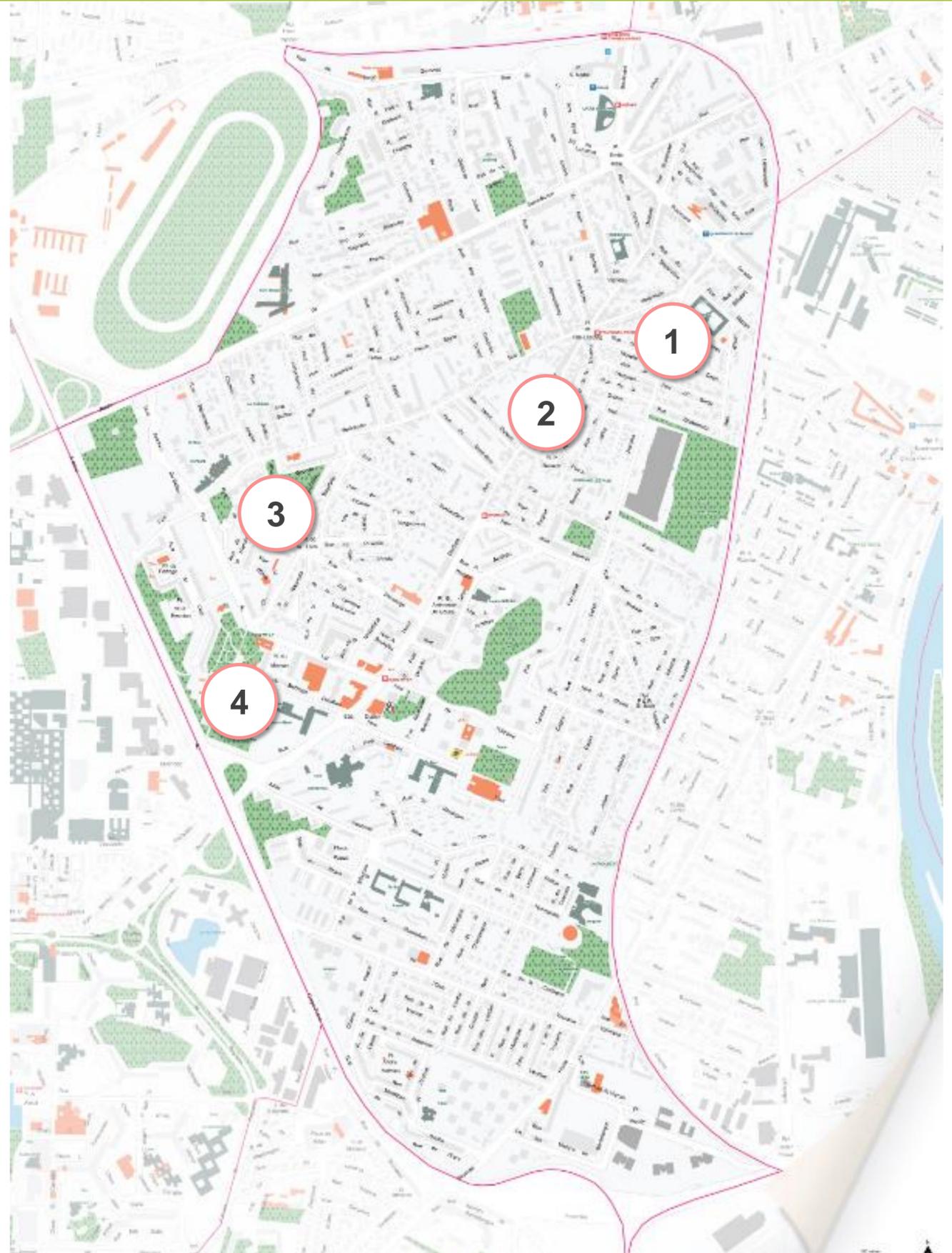
2 Piste cyclable - rue Henri Desbals (Fontaine Lestang/Mermoz)



3 Un verger pour les enfants du bitume (Bagatelle/La Faourette)



4 Du miel dans mon quartier (BAFAPATABOR)

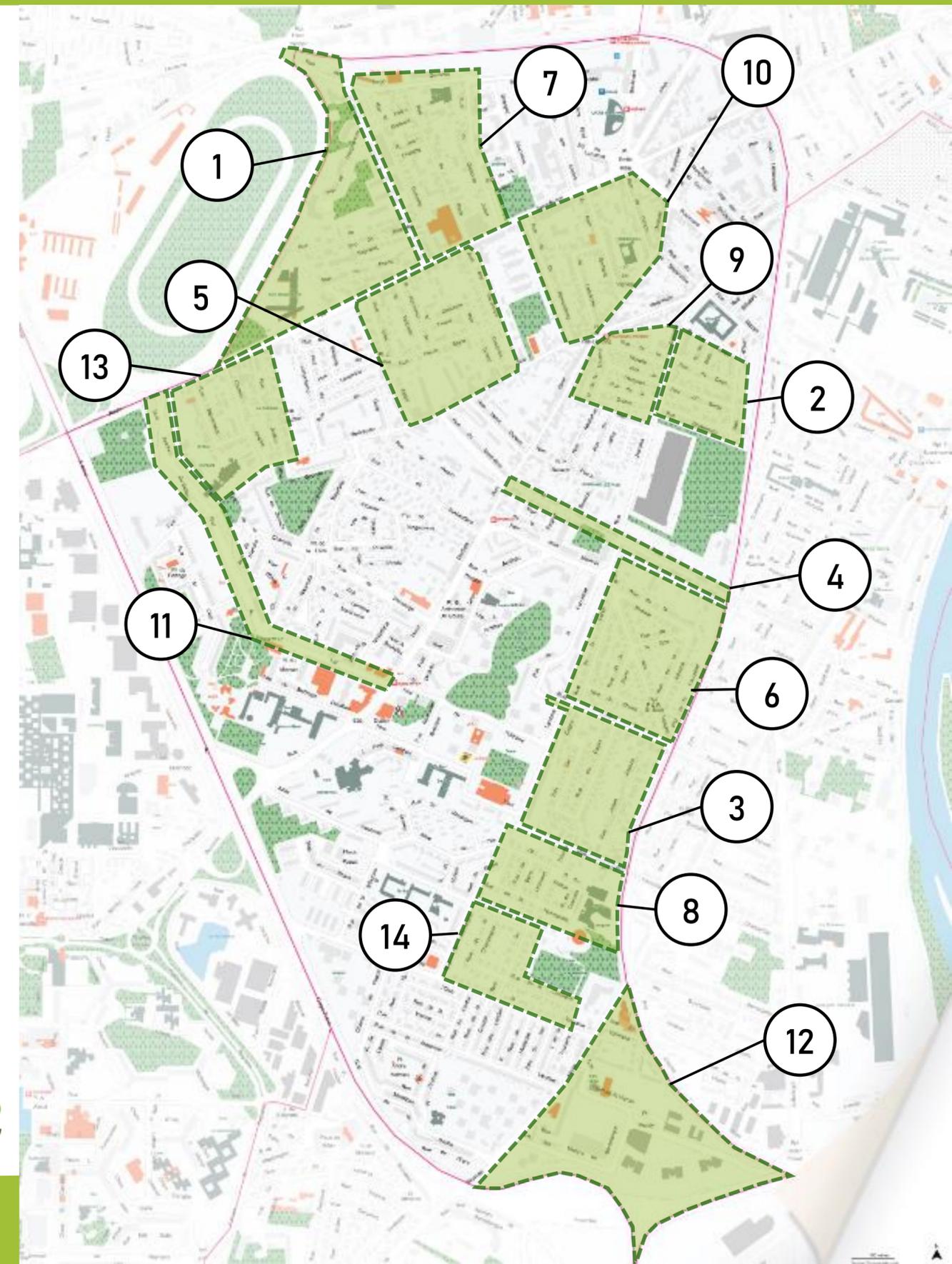




BALADES CITOYENNES

LES PERIMETRES REALISES :

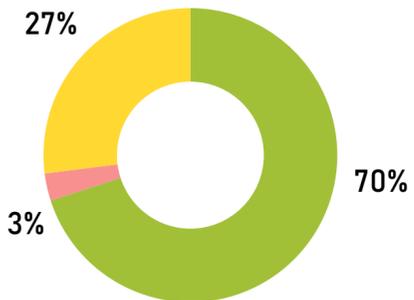
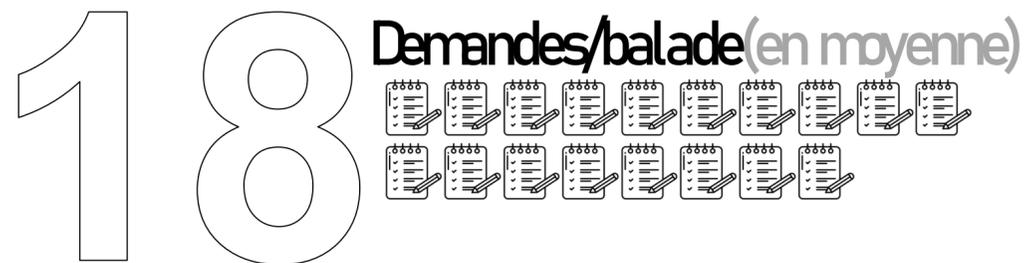
- 1 Rues concernées : Négogousses, Pech, Corneille, Chalette, Gailhard
- 2 Rues concernées : Caen, Auch, St-Malo, Brascassat, JF Bladé
- 3 Rues concernées : Faourette, Sacaze, Cagire
- 4 Rue concernée : Fieux(balade quartiers 2.2/2.3)
- 5 Rues concernées : Tellier, Tailhède, Bayle, Descoins-Tinard, Gardénias
- 6 Rues concernées : Vosges, Beauce, Rhône, Brie, Seine, Corse
- 7 Rues concernées : Corneille, Hippodrome, Prado, Bagnolet
- 8 Rues concernées : Cotentin, Poitou, Ile-de-France, Fourcade, Limousin
- 9 Rues concernées : Moselle, Drôme, Aveyron
- 10 Rues concernées : Union, Bernardbeig, Lamartine, Gerbault
- 11 Rues concernées : Lot, Joachim du Bellay
- 12 Rues concernées : Courtois de Viçose, Martyrs de Bordelongue
- 13 Rues concernées : Abadie, Rembrandt, Buffon
- 14 Rues concernées : Cerdagne, Limousin, Champagne





BALADES CITOYENNES

› Bilan de l'année (2021-2023) :



70% - Demandes réalisées
 27% - Demandes à l'étude
 3% - Demandes non réalisables

Commission de quartier 2.3

Lundi 5 juin 2023

› Quelques réalisations :



Montant de l'opération : 488€ TTC

Implantation de racks vélos à proximité de la clinique A.PARE



Montant de l'opération : 2 413€ TTC

Sécurisation des trottoirs rue de St-Malo



Montant de l'opération : 2 765€ TTC

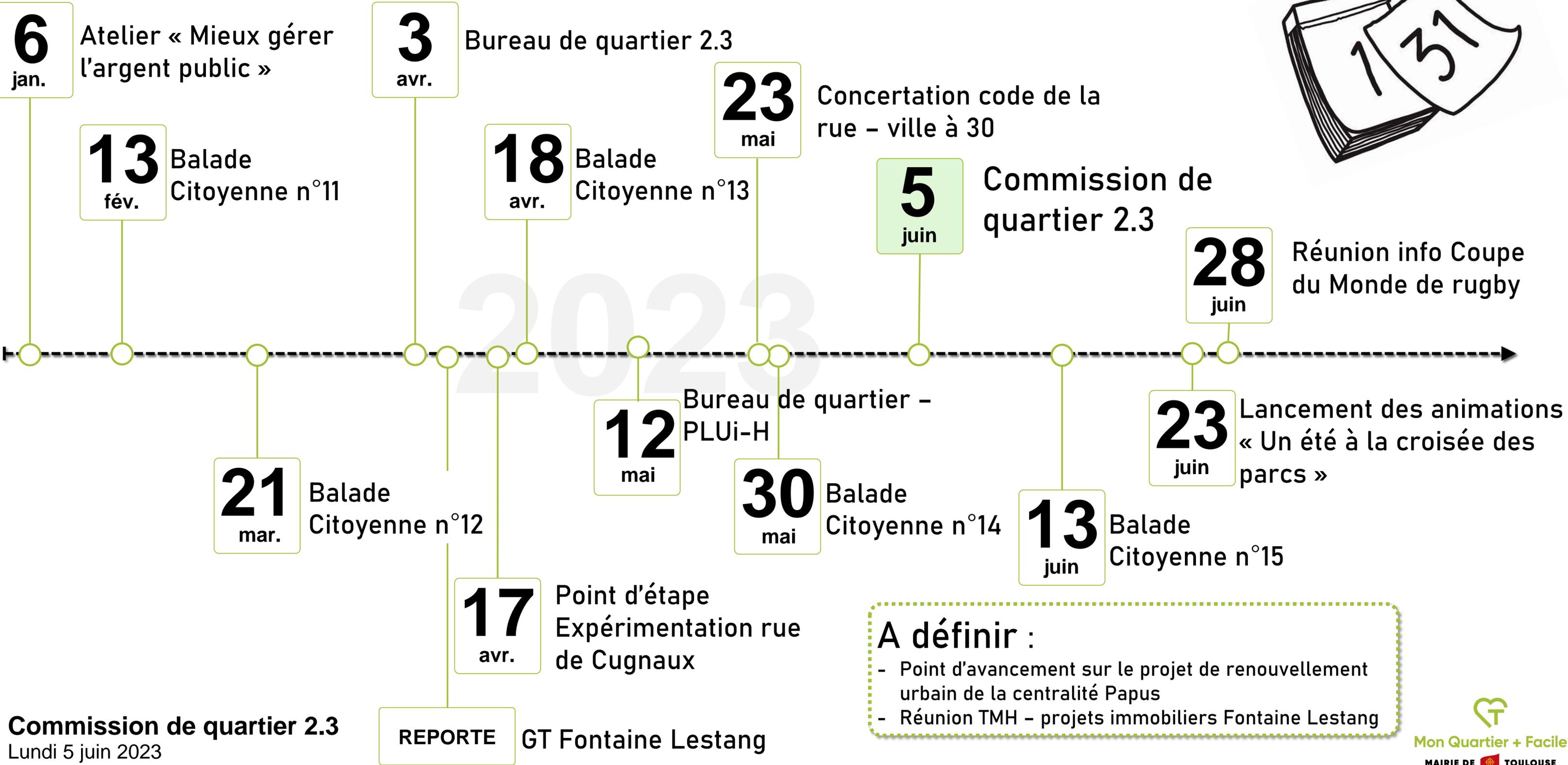
Mise au norme des trottoirs - rue Sacaze



Montant de l'opération : 306€ TTC

Sécurisation du stationnement - rue Tinard

LES RENDEZ-VOUS



Commission de quartier 2.3
Lundi 5 juin 2023



AMENAGEMENT DE VOIRIE / CIRCULATION

Projets réalisés :

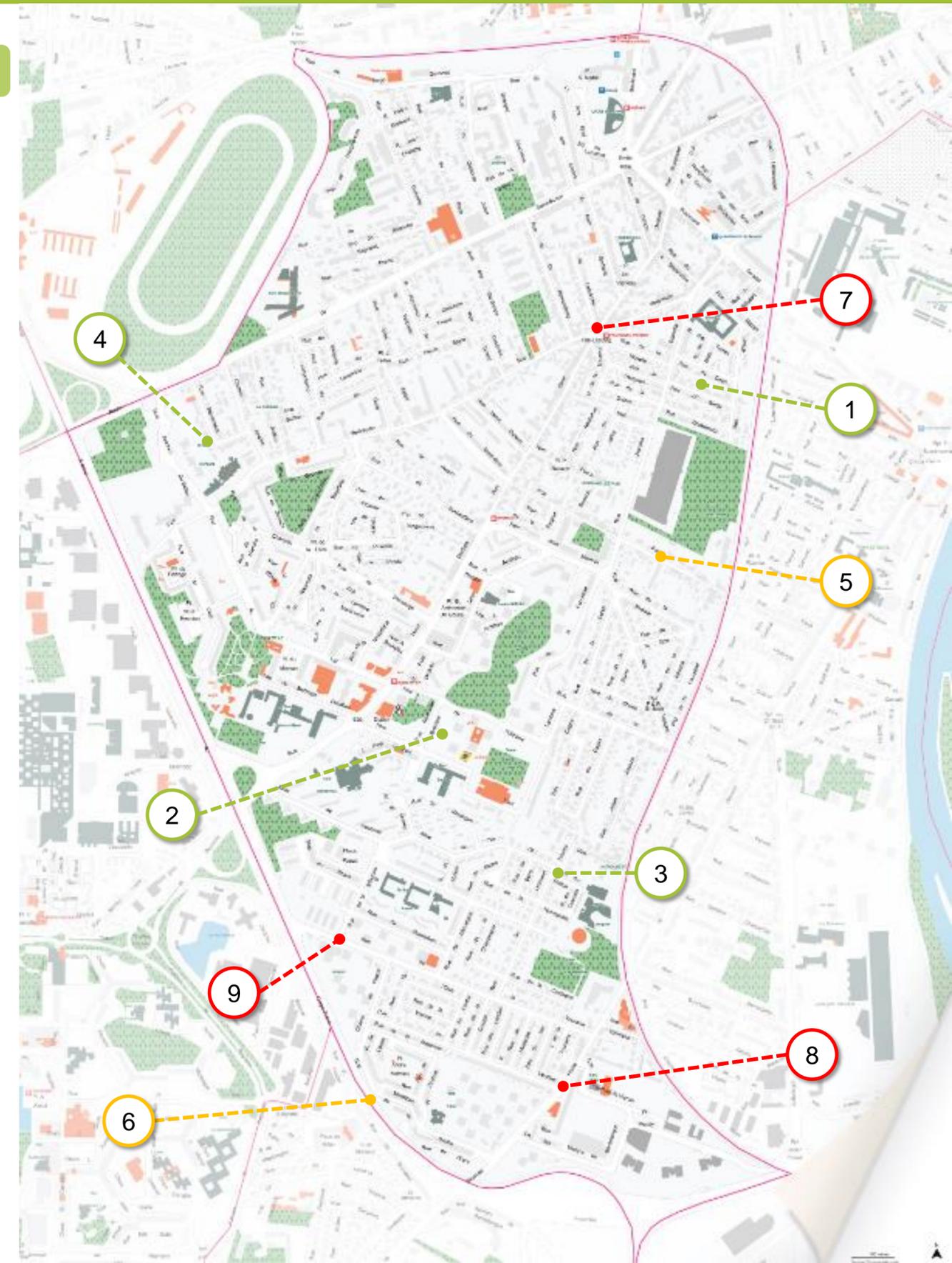
- ① Aménagement des rues pavillonnaires de Fontaine-Lestang
- ② Fermeture et sécurisation de la place des Iris
- ③ Aménagement expérimental du carrefour de l'Île de France
- ④ Sécurisation des abords de l'école Ronsard

Projet en cours :

- ⑤ Enfouissement des réseaux aériens sur la rue Fieux
- ⑥ Prolongement du mur anti-bruit sur la Rocade - Papus

Projets à venir :

- ⑦ Aménagement et végétalisation du carrefour Fontaine-Lestang (une fois le plan de circulation validé)
- ⑧ Aménagement de la route de Seysses (Début des travaux fin 2023 pour 8 mois environ)
- ⑨ Aménagement du carrefour Bigorre/Touraine



RAPPEL

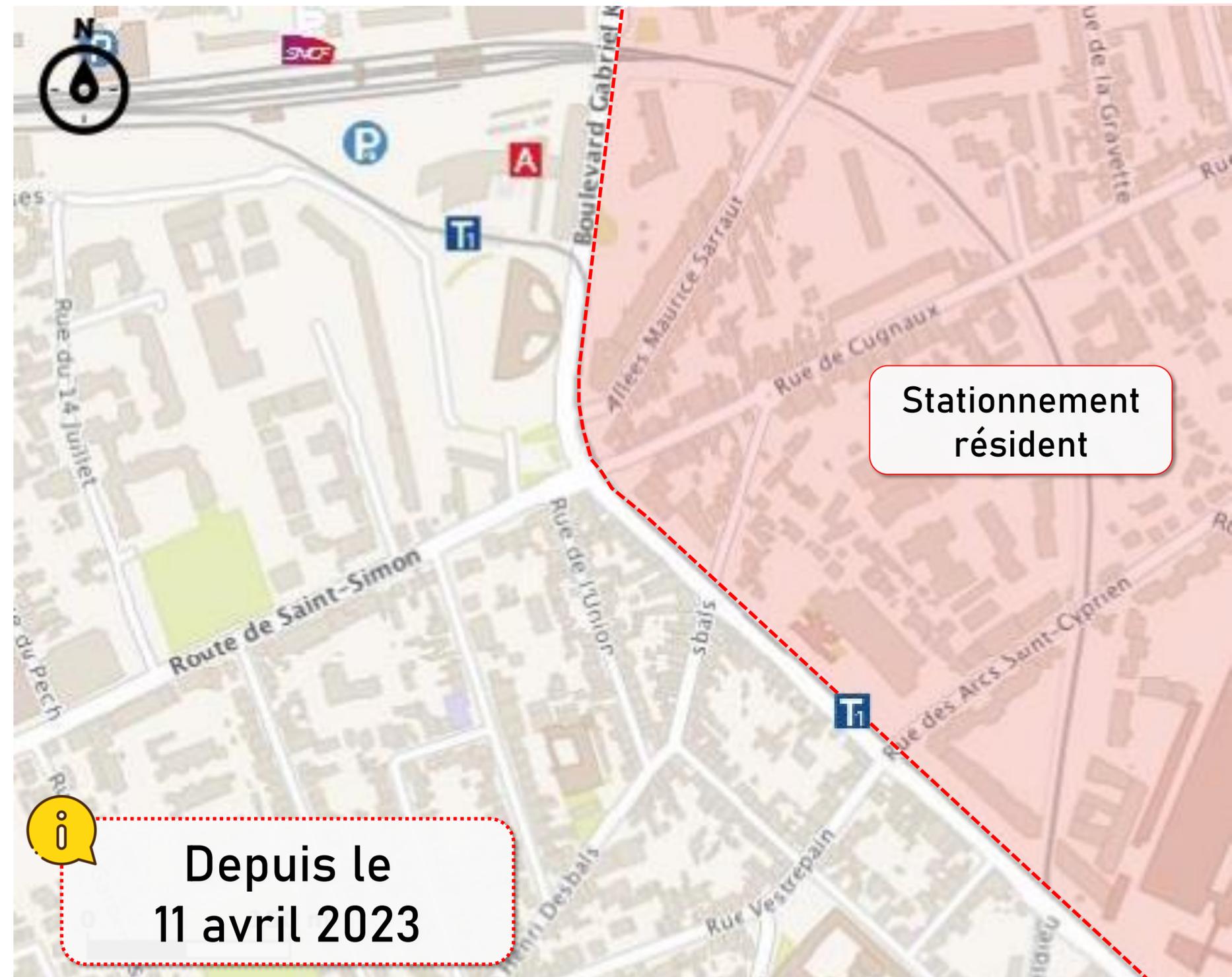
Déploiement du stationnement résident

Secteur Arènes

Déploiement du stationnement résident depuis le printemps 2023 :

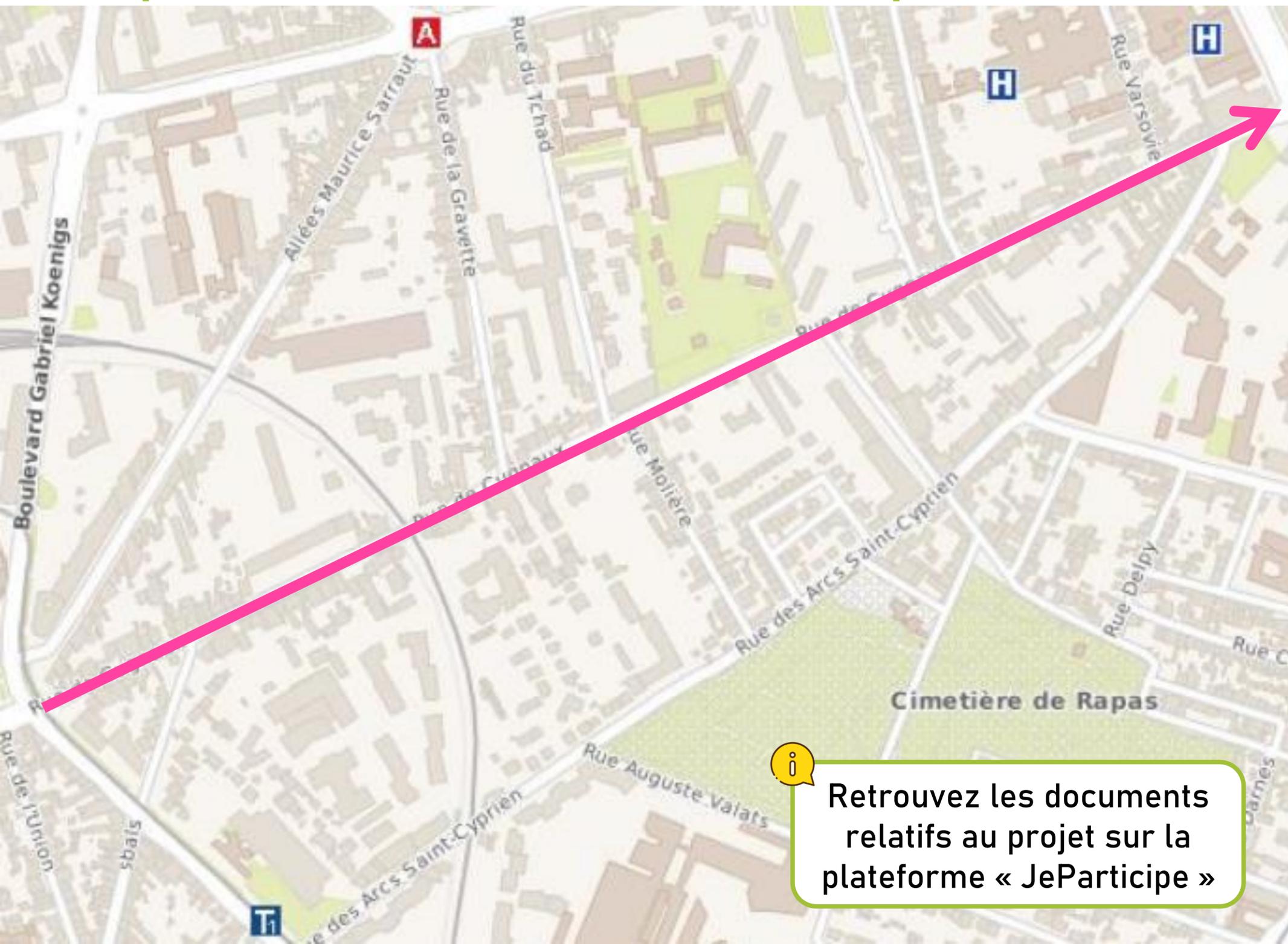
- Allées Maurice Sarraut
- Rue de Cugnaux
- Rue des Arcs Saint-Cyprien
- Rue Nungesser et Coli
- Boulevard Déodat de Séverac
- Boulevard Koenigs

Commission de quartier 2.3
Lundi 5 juin 2023



RAPPEL

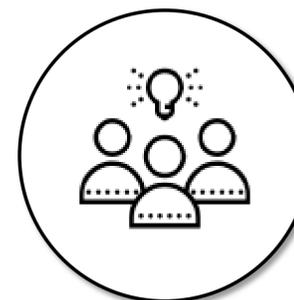
Expérimentation du nouveau plan de circulation – Rue de Cugnaux



Retrouvez les documents relatifs au projet sur la plateforme « JeParticipe »



Lancement du projet
Janvier 2023



Point intermédiaire
17 avril 2023



Evaluation
2nd semestre 2023



Projet concerté

RAPPEL

Expérimentation – Rue de Cugnaux

AVANT



AVANT



APRES



APRES



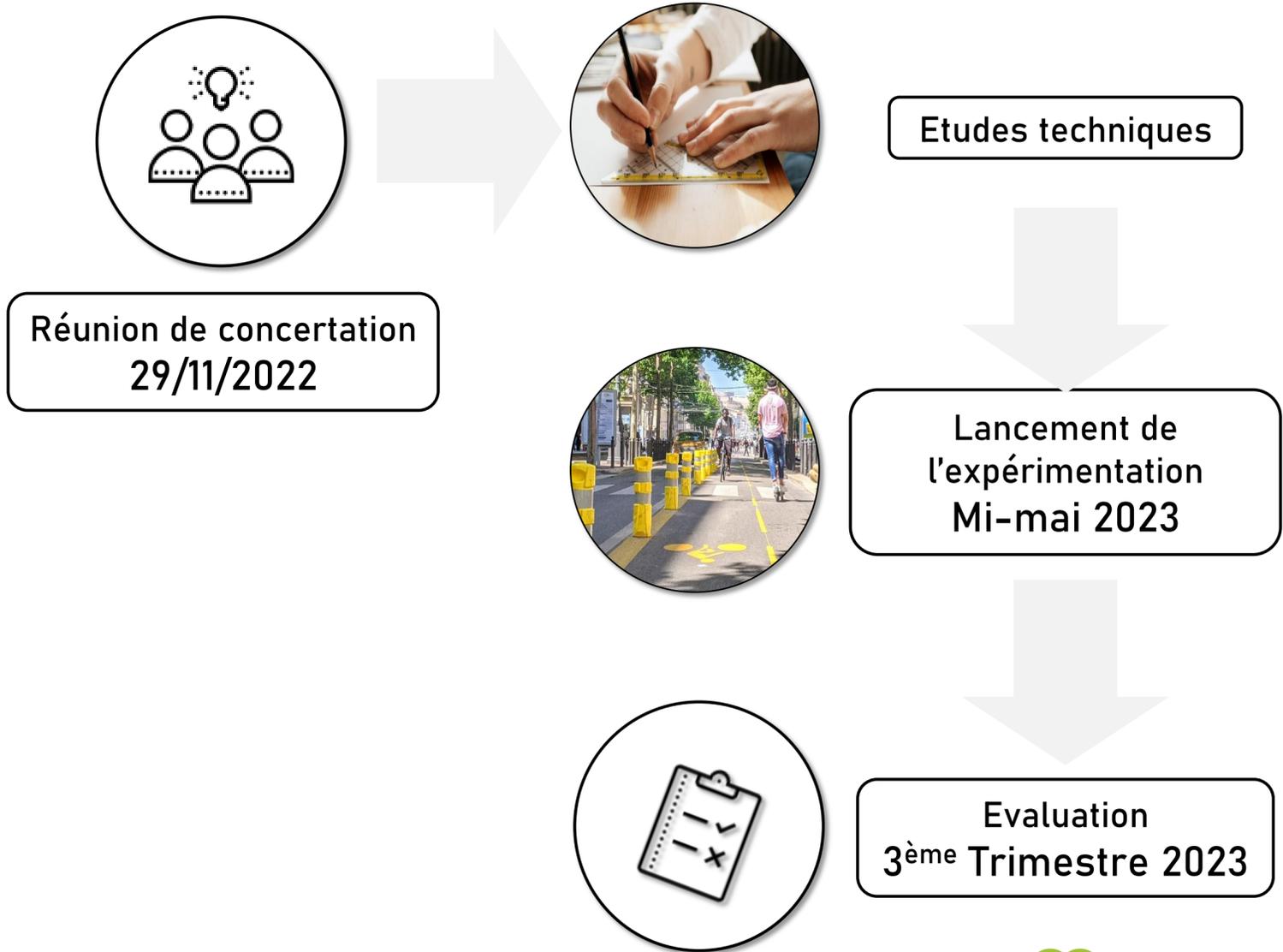
RAPPEL



i En raison de contraintes réglementaires, maintien du double sens de circulation pour faciliter le passage de la ligne 13

→ Sens de circulation arrêtés lors des précédentes réunions de concertation

Expérimentation du plan de circulation Rue Desbals



Projet concerté

FOCUS

Expérimentation du plan de circulation Rue Desbals

En cours depuis la mi-mai 2023

AVANT



APRES



AVANT



APRES



FOCUS



Expérimentation du nouveau plan de circulation - Pampus



Réunion de concertation
14/11/2022



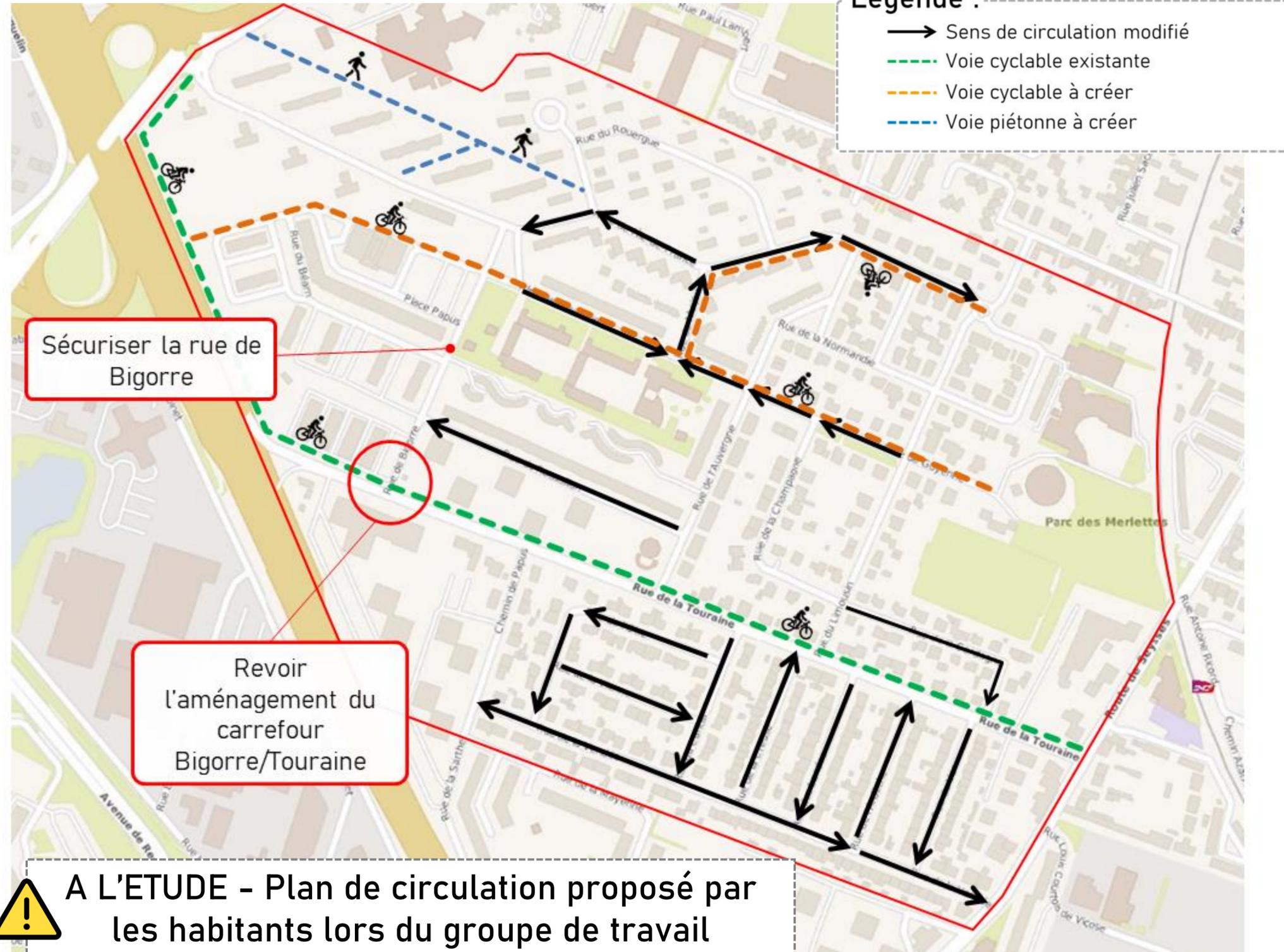
Etudes techniques
Fin de l'étude
prévue pour juin



Réalisation
2nd semestre 2023



Evaluation
A définir



FOCUS

Projet « MOBY » écomobilité - Groupe scolaire Pampus

OBJECTIFS

SANTÉ PUBLIQUE

- **Prévention des problèmes de santé** grâce à l'augmentation de l'activité physique des enfants et l'amélioration de la qualité de l'air (asthme, surpoids, manque de concentration...).
Un cycliste / piéton est moins soumis à la pollution qu'un automobiliste dans l'habitacle de son véhicule (ADEME).

SÉCURITÉ ET QUALITÉ DE VIE

- **Baisse du risque d'accident** par la diminution du nombre de véhicules aux abords de l'école,
- **Rééquilibrage du partage des espaces publics,**
- **Amélioration de la qualité de vie** d'un quartier (bruit, trafic...).

ENVIRONNEMENT

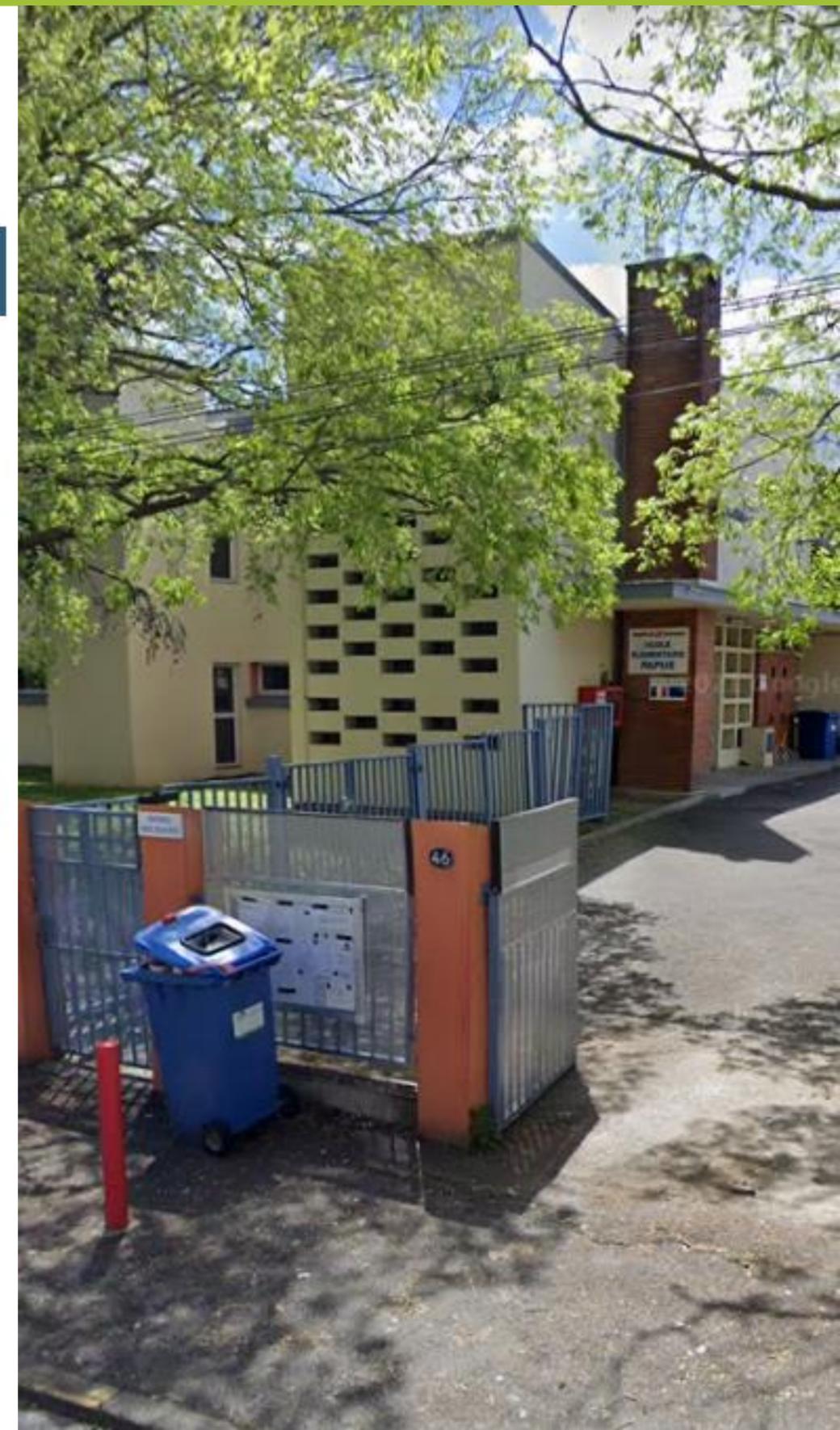
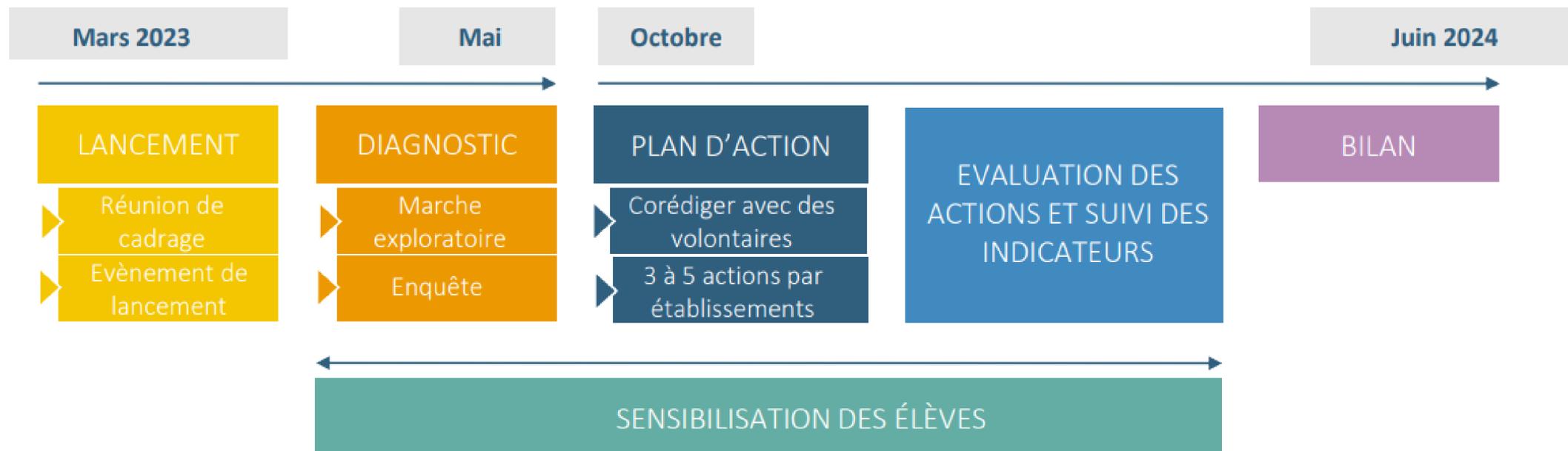
- **Diminution de la pollution de l'air** et des gaz à effet de serre émis par les transports motorisés (qui impactent le réchauffement climatique).

MAIS AUSSI...

- Apprentissage, **autonomie** des enfants, pouvant mener à un sentiment de fierté et d'initiative
- **Coût** réduit,
- **Convivialité**, liens sociaux renforcés...



CALENDRIER



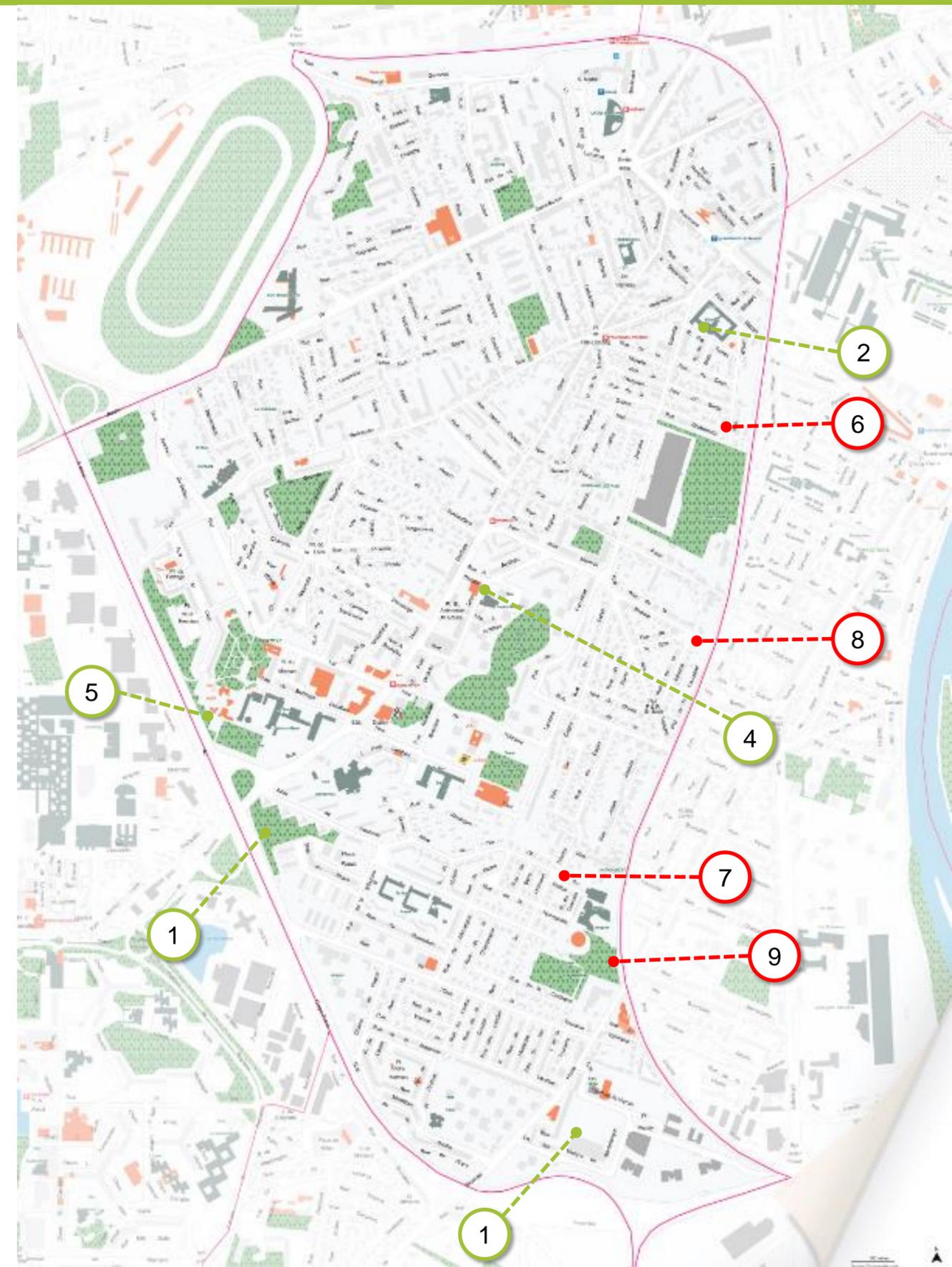
ESPACE VERTS ET VEGETALISATION

Projets réalisés :

- 1 Plantation de forêts urbaines dans le cadre du projet de renouvellement urbain
- 2 Végétalisation du parvis de l'école élémentaire Etienne Billières
- 3 Plantation d'arbres : 59 arbres plantés sur le quartier entre le 15 novembre 2022 et le 15 mars 2023
- 4 Végétalisation du pourtour de l'école Louise Michel
- 5 Forêt urbaine de Bagatelle

Projets à venir et à l'étude:

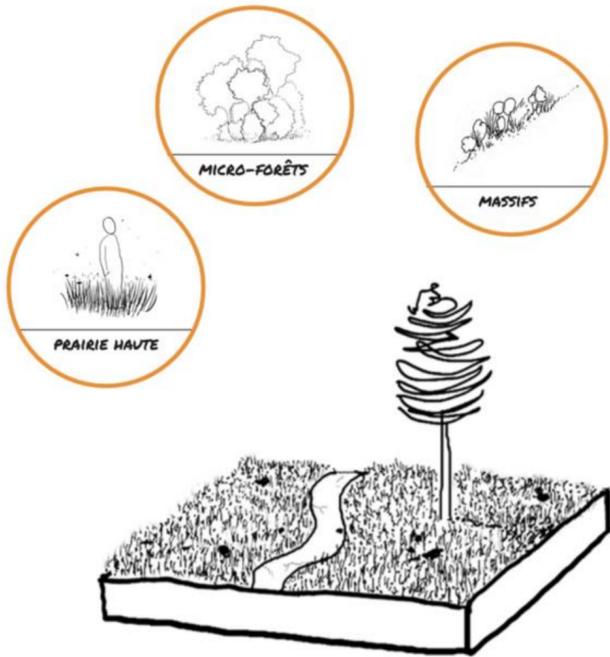
- 6 Végétalisation des rues Auch, Brascassat, Bladé, Drôme (Hiver 2023)
- 7 Végétalisation de la place de l'Île-de-France en marge du projet d'aménagement de voirie
- 8 Végétalisation de la rue de la Beauce (étude en cours)
- 9 Plantation d'une haie champêtre au parc des Merlettes



Aménagement de la prairie du Béarn - Papus

Ateliers des 14 & 15 septembre 2022

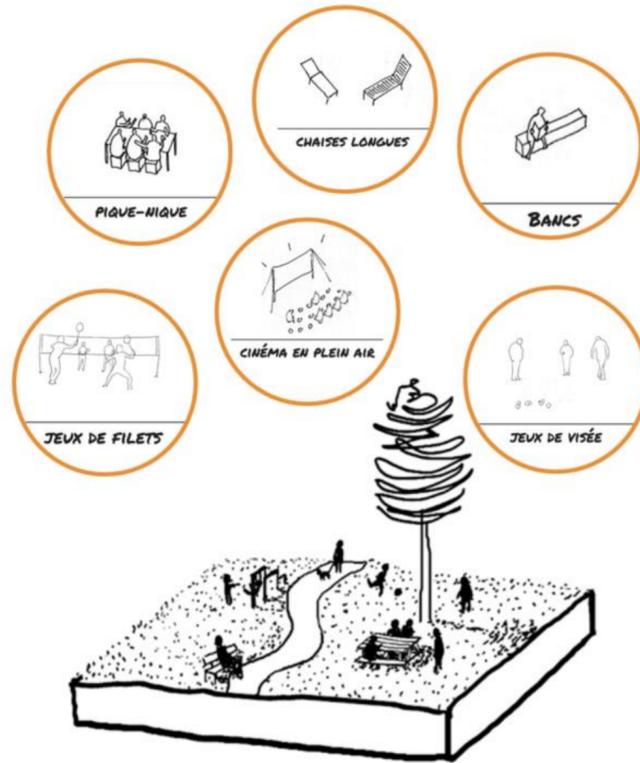
Les points qui font débat



L'ENTRETIEN

Débat sur l'aspect et l'entretien de la prairie (tonte, taille, haies, etc...)

Aspect "prairie" vs Aspect "jardin"

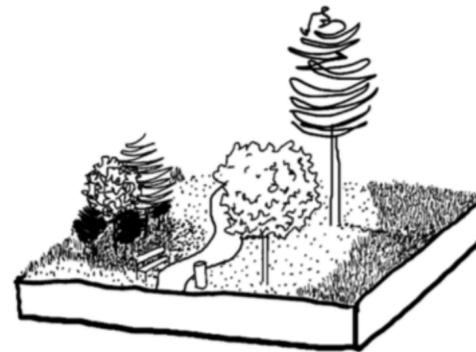


L'OCCUPATION

Débat sur les activités possibles au coeur de la prairie et les nuisances qu'elles peuvent entraîner

Espace de calme vs Espace de vie

Les préconisations : un aménagement progressif



PHASE 1 (2023) Enrichir la prairie

Améliorer l'espace vert existant et sa gestion (plantations, gestion différenciée, quelques bancs, éclairage etc.)

Options :

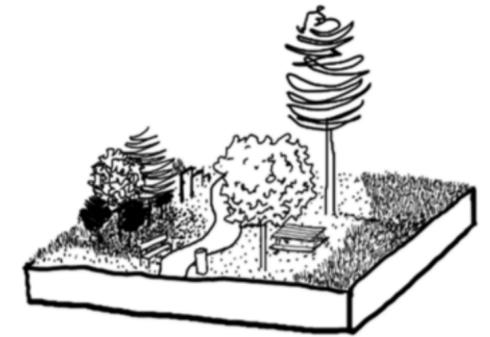
- préfiguration de la piste cyclable
- installation d'agrès sportifs



PHASE 2 (2025) Transformer la place Papus

Véritable lieu de vie du quartier, la future place Papus réunira les habitants du quartier autour de ses services en rez-de-chaussée et son aire de jeux pour enfants.

Si nécessaire



PHASE 3 (à définir) Ranimer la prairie

En fonction du retour des habitants sur les nouveaux aménagements après quelques années, accentuer/ permettre d'autres usages sur les espaces verts (table pique nique, parcours sportif, caniparc...)





ANIMATIONS DU QUARTIER

Un été a la croisée des parcs

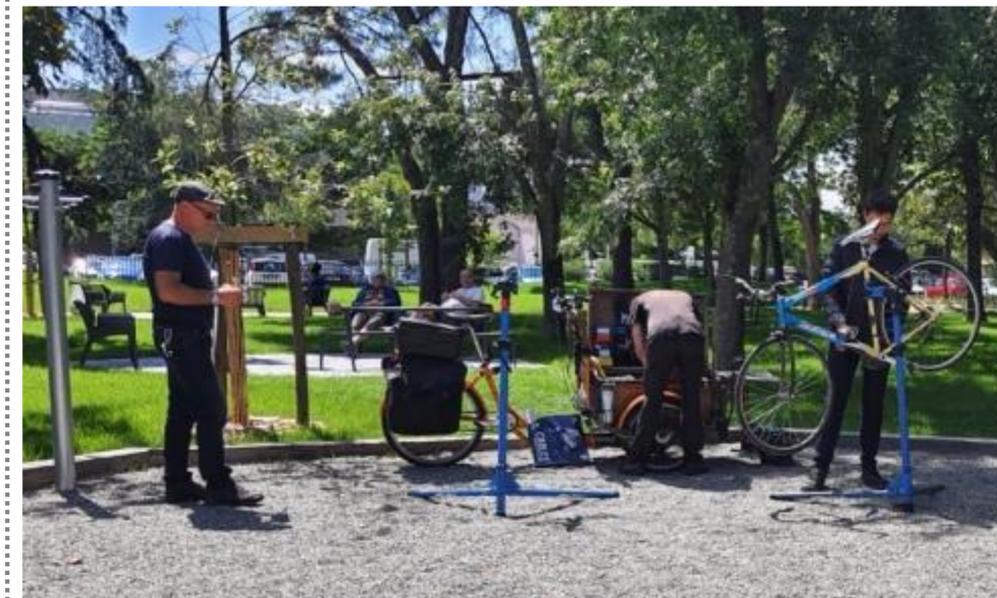


80 animations et 39 dates
du 23 juin au 29 juillet

Animations de l'été sur le BAFAPATABOR

- Samedi 17 juin : fête de la Gironde par la régie Desbals Service.
- Dimanche 2 juillet - restitution du projet "Mémoires réciproques" de la Cie IZI - site : Cité le Parc et Tabar (place André Mathieu).
- Dimanche 2 juillet : fête de Tabar
- Mercredi 13 septembre : Forum de rentrée des associations. Gymnase de Bagatelle

Animations de l'été aux Arènes



Soirées ludiques au Jardin du Pech
A partir du 6 juillet



PROJETS DIVERS

Projets réalisés :

- ① Implantation d'un radar de vitesse sur la rue de la Touraine par la Préfecture
- ② Pose d'une caméra de vidéo-verbalisation au carrefour Touraine/Bigorre (premier semestre 2023)
- ③ Remise en état de la fontaine de la place E.Male
- ④ Nouveaux accords pour le ramassage des encombrants sur le local de récolte de la rue du Béarn (Papus)

Projet en cours :

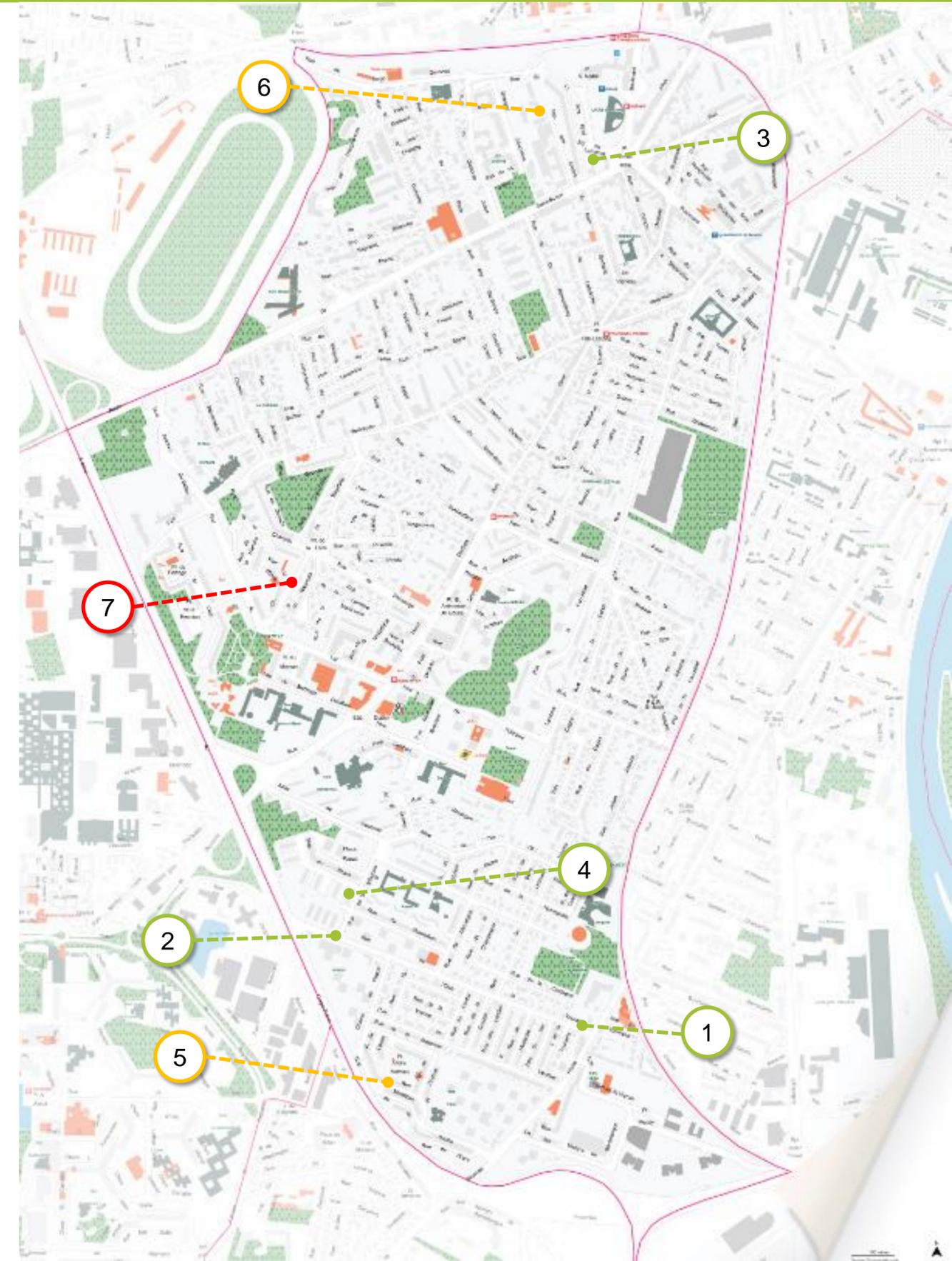
- ⑤ Démolition du bâtiment C à Tabar
- ⑥ Salle polyvalente aux Arènes (Cégélec) – voir focus

Projet à venir :

- ⑦ Construction du pole ludique et de loisirs à Bagatelle (Début travaux : fin 2023-2024)

Commission de quartier 2.3

Lundi 5 juin 2023



Équipement de quartier Papus – Espace Gisèle Halimi

Livraison prévue pour le 2^{ème} trimestre 2023.

L'équipement d'environ 500 m² de surface plancher sera composé de deux entités :

- › Un restaurant seniors pouvant accueillir entre 60 et 90 personnes selon les activités
- › Une salle polyvalente pouvant accueillir 120 personnes

Date d'inauguration à venir

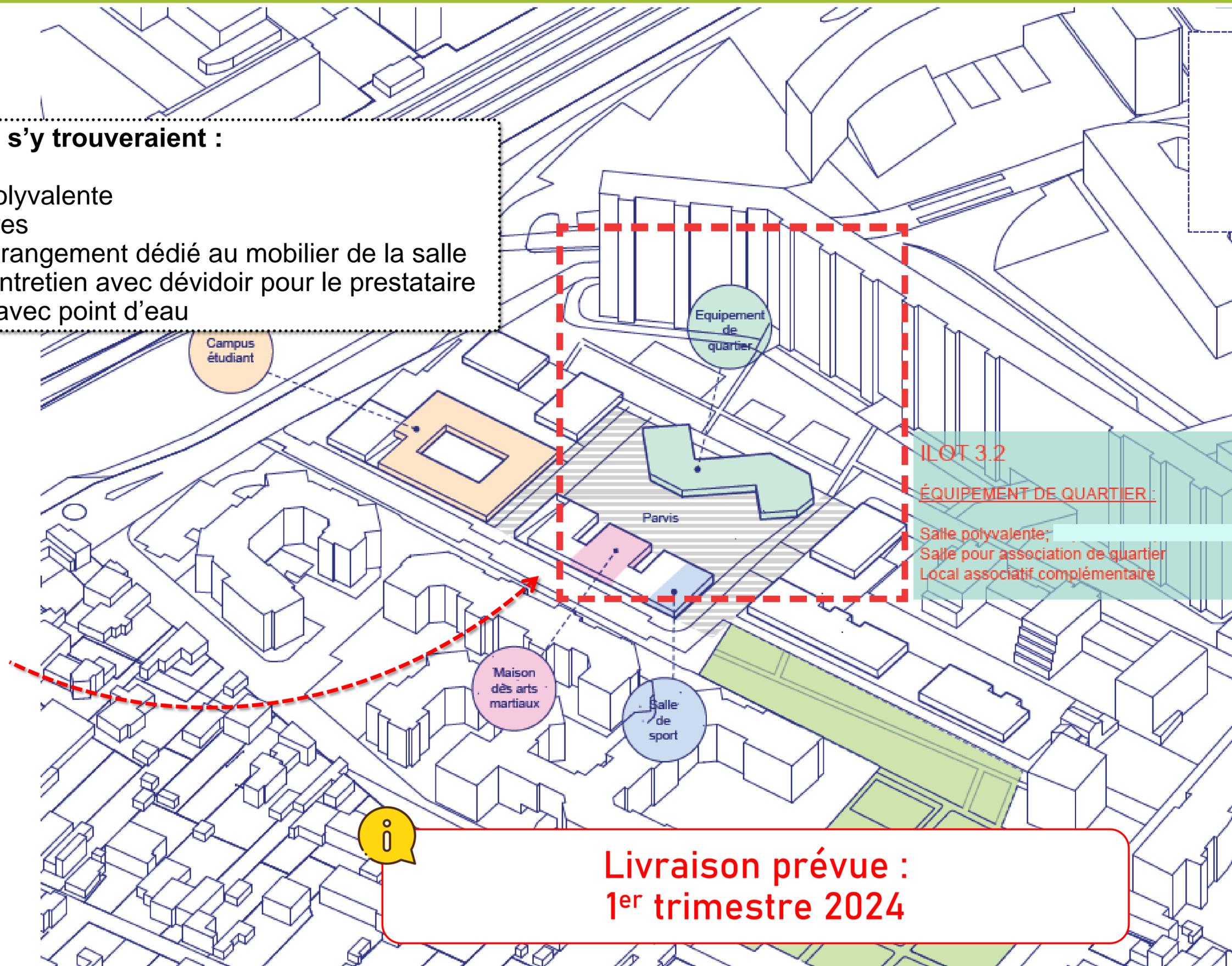
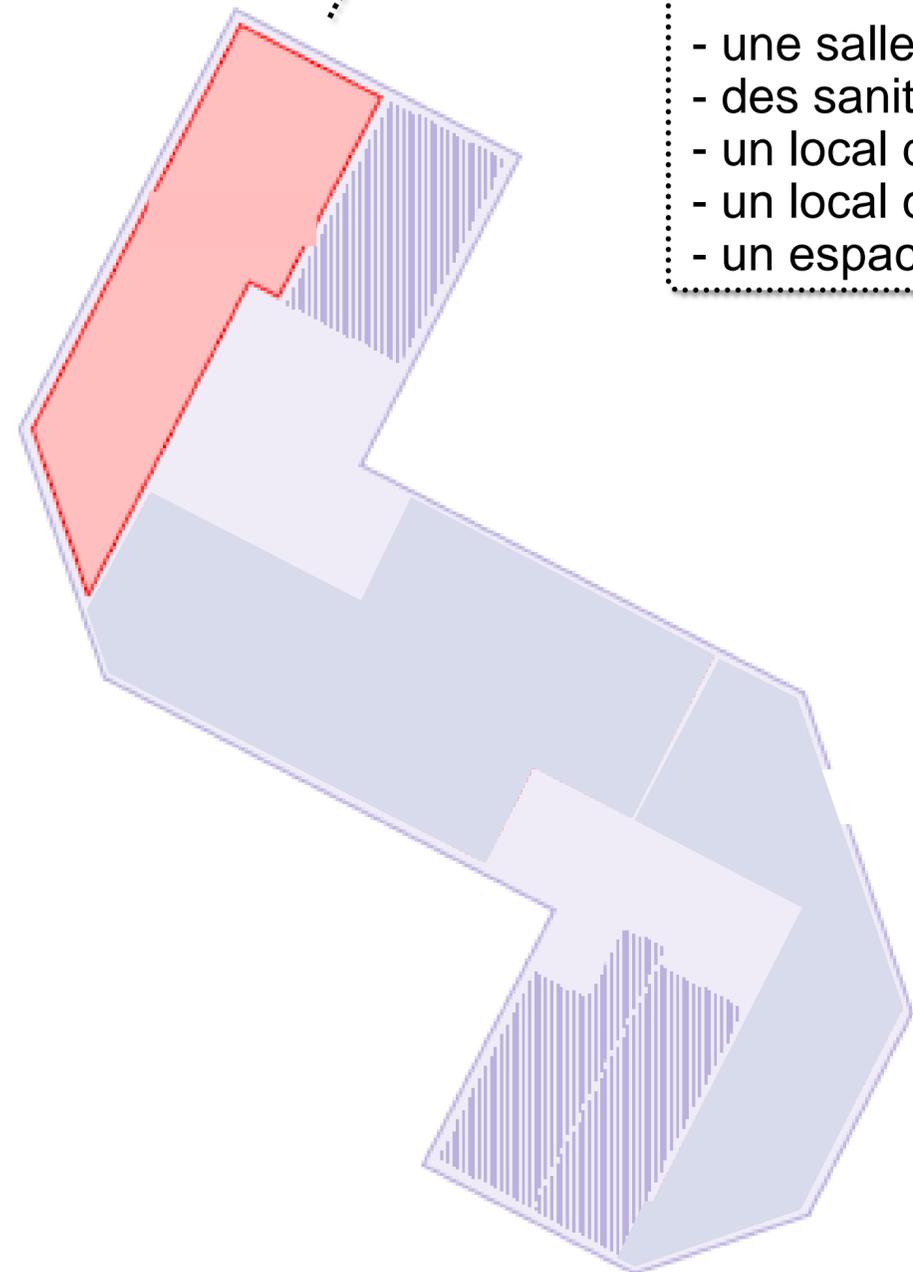


FOCUS

Salle polyvalente - Arènes

En contenu, s'y trouveraient :

- une salle polyvalente
- des sanitaires
- un local de rangement dédié au mobilier de la salle
- un local d'entretien avec dévidoir pour le prestataire
- un espace avec point d'eau



ILOT 3.2
ÉQUIPEMENT DE QUARTIER :
Salle polyvalente;
Salle pour association de quartier
Local associatif complémentaire



**Livraison prévue :
1^{er} trimestre 2024**

FOCUS

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal - Habitat (PLUi-H)

Réunion dédiée pour les membres du Bureau de quartier 2.3 le 12 mai dernier

Définition :

Le PLUi-H traduit le projet du territoire, fixe les grandes orientations en matière d'aménagement et d'habitat et les règles d'occupation et d'utilisation du sol, comme les règles applicables dans les zones constructibles, les zones à protéger.

Il sert de référence à l'instruction des autorisations d'urbanisme : permis de construire, déclaration préalable, etc.



Pour s'informer, donner son avis



INFO

Dévoisement du réseau de gaz et prolongement du mur anti-bruit (DREAL) - Papus

- **Phase 1 : Terminée** : Travaux de dévoiement du réseau de gaz : août 2022 pour une durée de 9 semaines
- **Phase 2 : En cours** : Travaux de prolongement du mur anti-bruit : prévus d'avril à juillet 2023



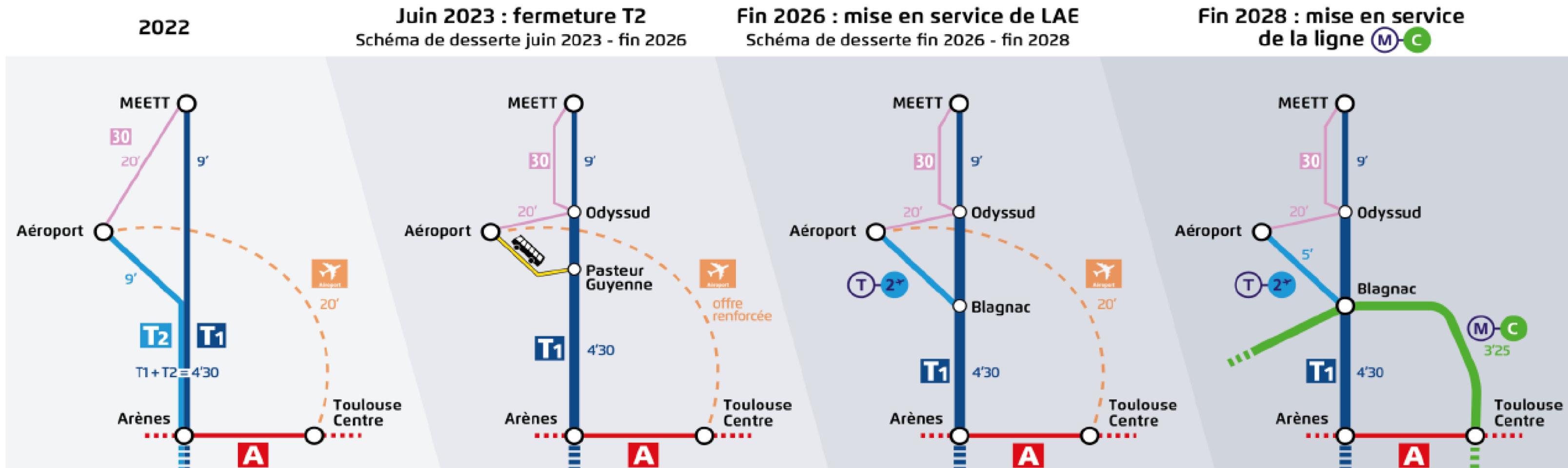
Pas de fermeture de la voirie locale, seule la bretelle de sortie du périphérique. (Phase 2)



Travaux de l'aéroport et de la ligne C : impact sur le tramway

- Dès juin 2023, la ligne de Tramway T2 à destination de l'aéroport sera retirée.
- Une navette de substitution va être créée depuis Blagnac (arrêt Pasteur Guyenne) jusqu'à l'aéroport.
- En complément, la fréquence de passage de la T1 va être doublée.

+ [d'Infos](#) sur le site de [Tisseo.fr](#)



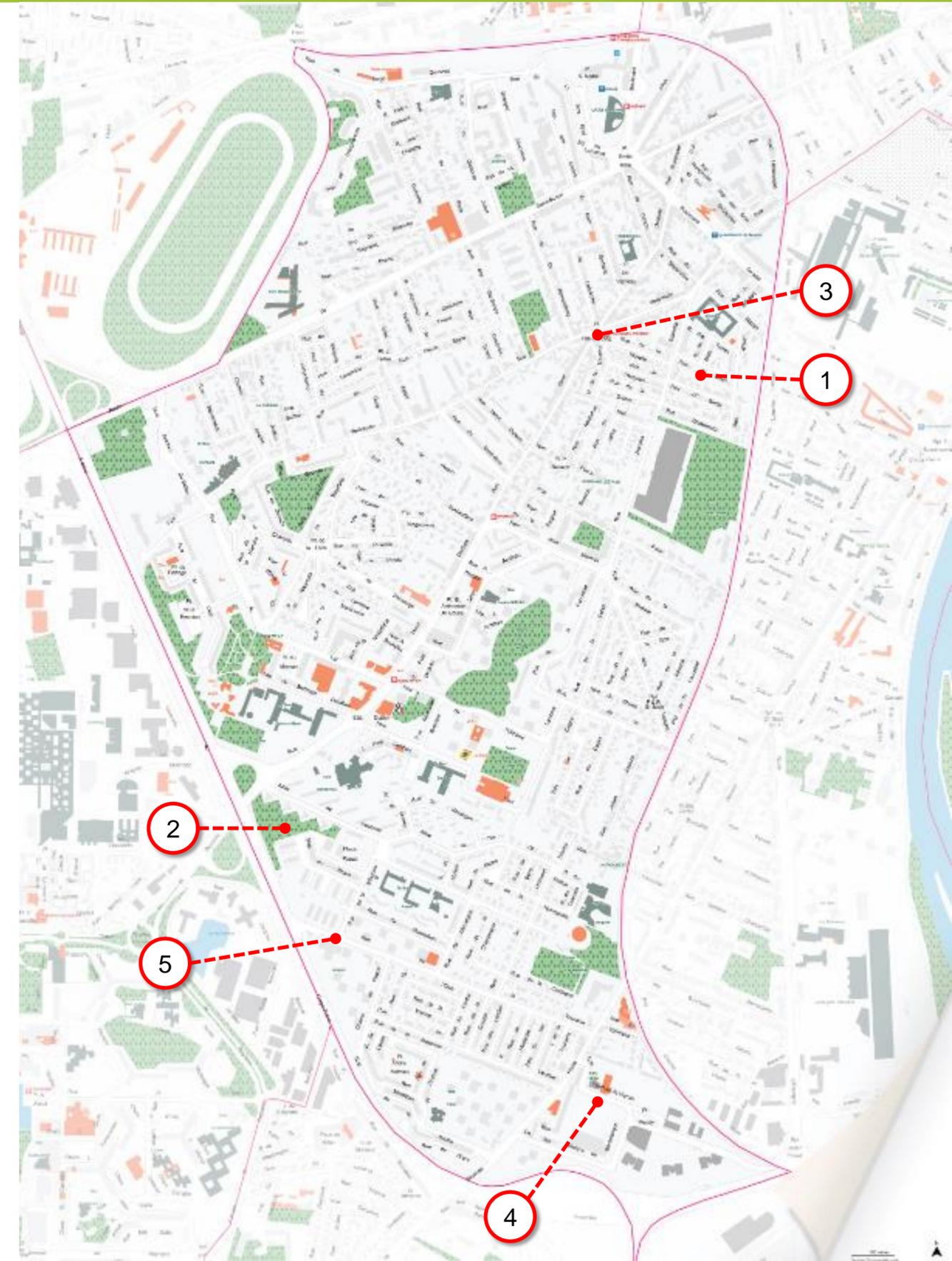


GRANDS PROJETS A L'ETUDE

- 1 Plan de végétalisation des rues de Fontaine Lestang
- 2 Aménagement de la prairie du Béarn
- 3 Végétalisation de la place du métro Fontaine Lestang :
 - Etude approfondie suite aux observations du Comité de quartier
- 4 Projet de renouvellement urbain de Bordelongue :
 - Premiers échanges autour de l'opération d'aménagement portée par TMH
- 5 Aménagement du carrefour entre les rues de Bigorre et de Touraine :
 - Projet en cours de finalisation

Commission de quartier 2.3

Lundi 5 juin 2023



Projet de renouvellement urbain de Bordelongue

En présence de Gaëtan COGNARD, élu délégué
à la Politique de la Ville

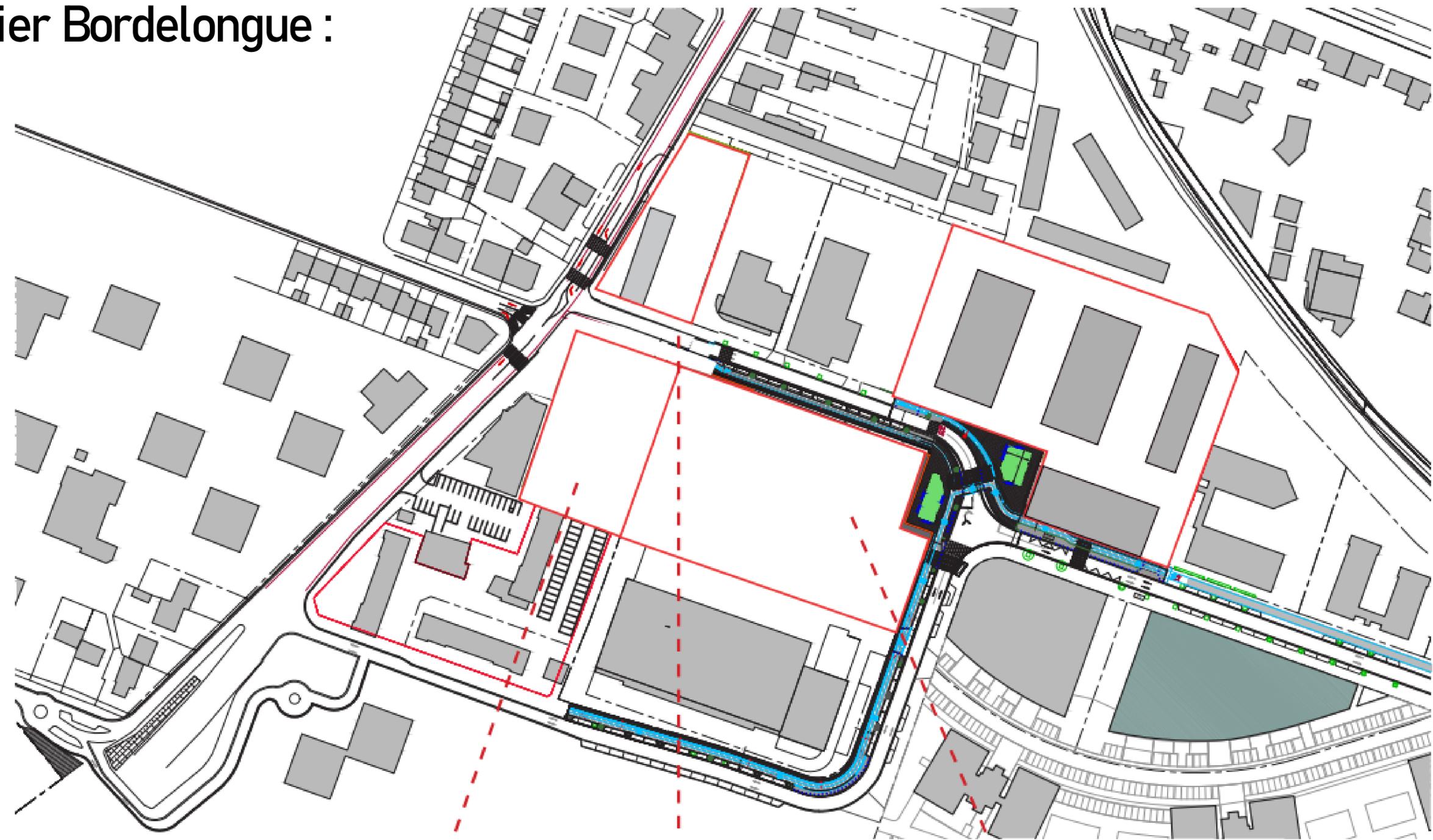
Commission de quartier 2.3
Lundi 5 juin 2023

Situation existante du quartier :

1. Accès au quartier Bordelongue depuis la route de Seysses
2. Halte garderie
3. Ancienne régie TMH
4. Tours de Bordelongue
5. Barre Enzo Godéas
6. Site de l'ancien CRIC
7. Parcelle à construire (logements TMH)
8. Village d'entreprise
9. Parcelle à construire (activité/commerce)
10. Parcelle à construire (laboratoire médical)



Evolution du quartier Bordelongue :

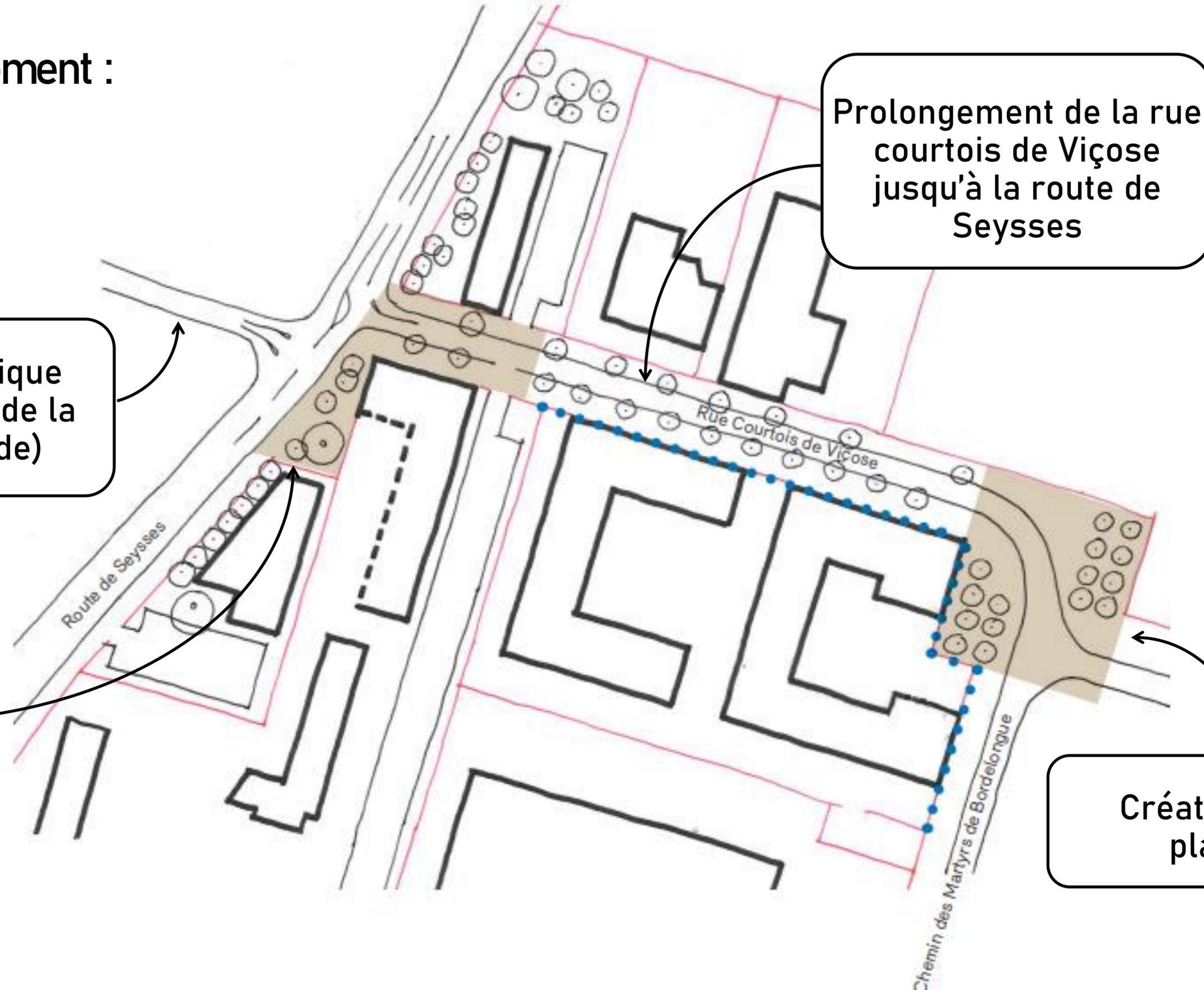


Nouvelle parcelle à aménager en entrée de quartier (après démolition de 36 logements)

Rue Courtois de Viçose prolongée jusqu'à la route de Seysses (sens unique)

Nouvelle parcelle habitat (TMH)

Principes d'aménagement :



Prolongement de la rue courtois de Viçose jusqu'à la route de Seysses

Mise en sens unique sortant de la rue de la Vendée (à l'étude)

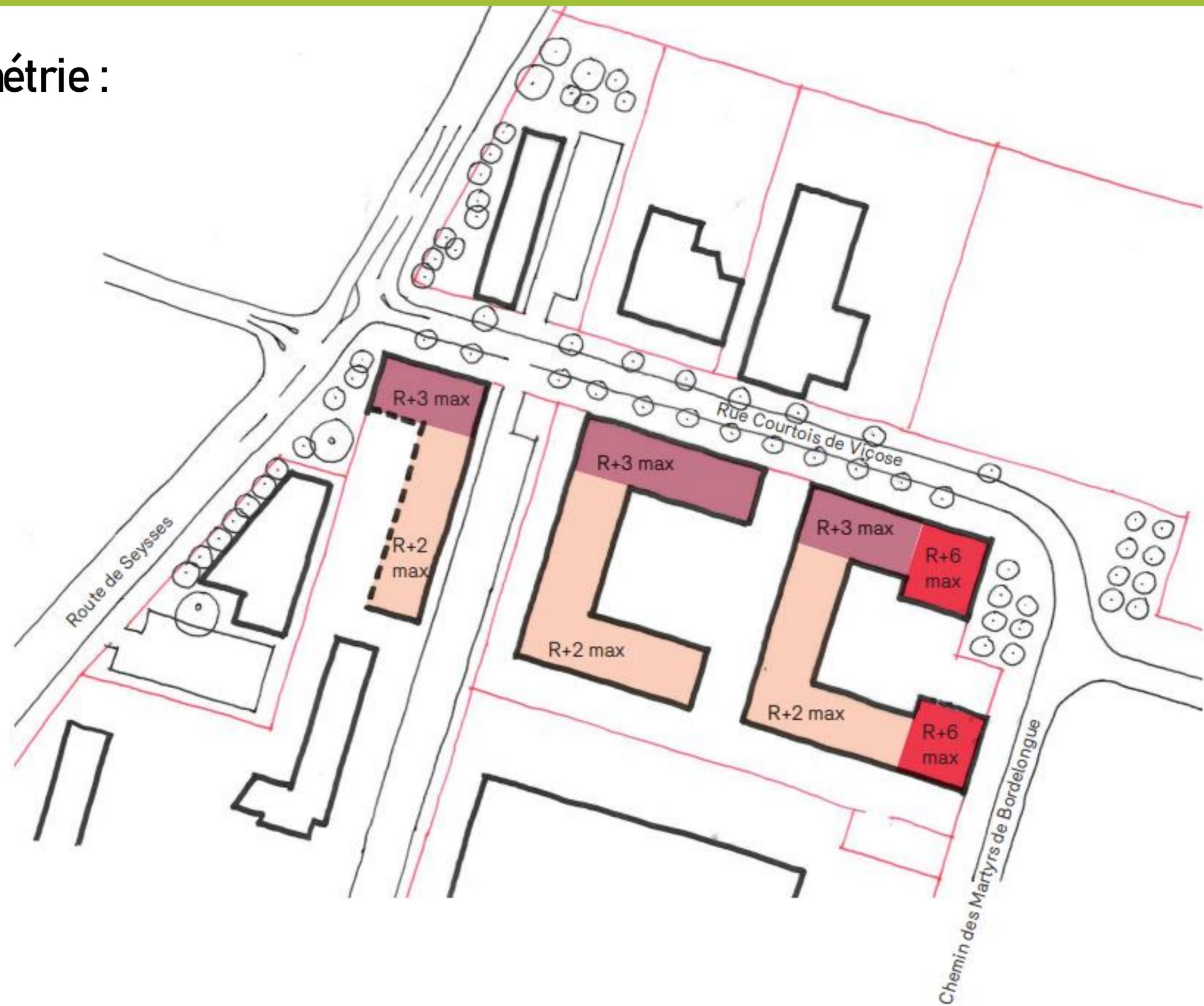
Création d'un parvis piéton

Création d'une placette

Principes de volumétrie :

Legend for maximum floor levels (R+max):

- R+2 max.
- R+3 max.
- R+6 max.



Programmes en cours (OPPIDEA)

Village d'entreprises Opus Park (locaux d'activités) :

- Premiers bâtiments (A, B et C) livrés et commercialisés,
- Bâtiment D : dépôt PC été 2022



Projet de laboratoire d'analyses médicales



Laboratoire d'analyses médicales (3 167m² SP) :

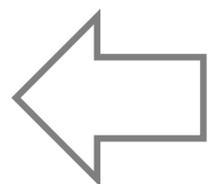
- Planning prévisionnel : travaux fin 2022/ début 2023, livraison en 2024.

Projet d'aménagement de la route de Seysses



Projet concerté
en 2022

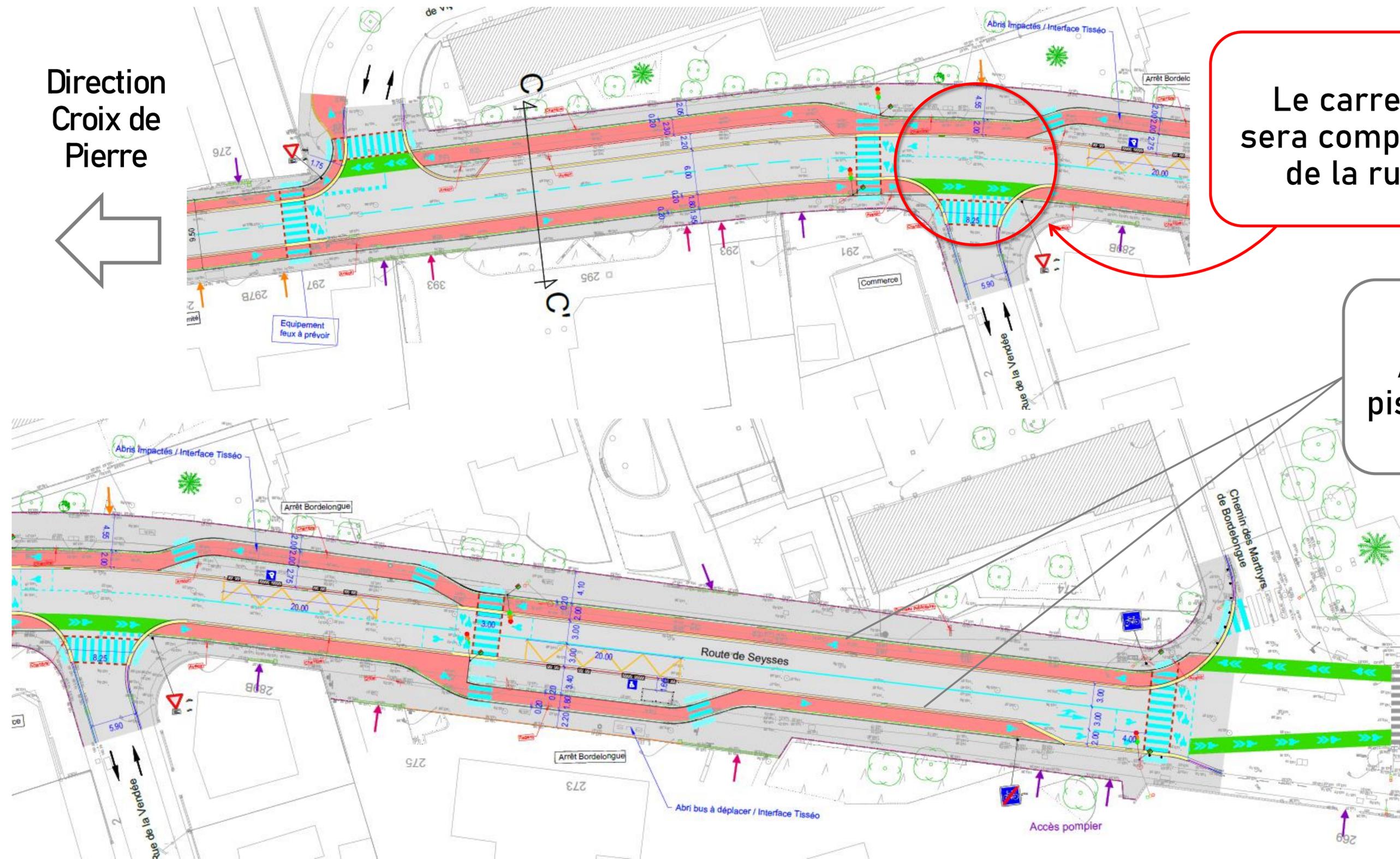
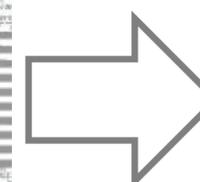
Direction
Croix de
Pierre



Le carrefour Seysses/Vendée
sera complété lors de la déviation
de la rue Courtois de Viçose

Aménagement de deux
pistes mono-directionnelles

Direction La
Fourguette



TOULOUSE METROPOLE HABITAT SUR LE QUARTIER BORDELONGUE A HORIZON 2030

Plan général des opérations :

RESIDENCE ENZO GODEAS

- Démolition de 36 logements
- Réhabilitation de 72 logements en 2021
- Résidentialisation de 72 logements courant 2024

Construction de 27 logements en accession sociale

Construction de 80 logements (60 locatifs et 20 en accession sociale)

RESIDENCE LES TOURS DE BORDELONGUE (95 Logements)

- Réhabilitation en 2022

LOCAL ATELIER FOYER DU MAY

- Pas d'intervention programmée



LA REHABILITATION DES 95 LOGEMENTS DE LA RESIDENCE LES TOURS DE BORDELONGUE (en cours) – résidentialisé en 2010

Travaux terminés et livrés en 2022

- Travaux destinés à **assurer la sécurité des personnes et des biens** (portes escaliers, désenfumage, portes de halls, mise aux normes électriques..)
- **Maîtriser le clos et le couvert** (ravalement de façade, remplacement des menuiseries et des volets roulants,...)
- Permettre le **bon fonctionnement des équipements** (réfection des halls, amélioration des systèmes d'accès...)
- Améliorer la **performance thermique et le confort d'été** (complément d'isolation par l'extérieur...)
- **Maîtriser les charges locatives** (remplacement des robinets, des réservoirs de chasse des wc, suppression des tiges gaz en cuisine pour passer sur un système de cuisson électrique)

Conception : Mb Ingénierie/ Seidel

Budget : 3,85 millions d'€

soit 40 500 €/logt



LA DEMOLITION PARTIELLE D'ENZO GODEAS

36 logements



- La déconstruction est inscrite dans le Nouveau Programme de Renouvellement Urbain (NPNRU), porté par l'Etat.
- Depuis de nombreuses années, Toulouse Métropole Habitat a acquis une expertise forte en matière de relogement (Les 3 Cocus, Bourbaki, Empalot, Reynerie, Bellefontaine...)
- Un(e) chargé(e) du relogement est présent tout au long de la démarche pour accompagner chaque ménage dans la recherche d'un logement adapté à chaque situation. Il (elle) assure un accompagnement personnalisé et adapté aux besoins et souhaits de la famille
- La démolition se réalisant entre 2 cages d'escaliers qui seront conservées, un relogement temporaire sera proposé aux locataires mitoyen des travaux pendant la démolition dite « pure » à la pelle mécanique, soit environ pendant 3 à 4 semaines.

Travaux en cours jusqu'à
fin 2023

LA DEMOLITION PARTIELLE D'ENZO GODEAS

36 logements

Les 7 grandes étapes de la démolition :

ÉTAPE 1

PRÉPARATION DU CHANTIER

🕒 3 semaines

Repérage sur site et balisage du chantier, mise en place des palissades et de la signalétique pour la circulation. Coupure et dépose des réseaux par les concessionnaires (gaz, chauffage, électricité, eau...).

ÉTAPE 2

DÉSAMIANTAGE

🕒 4 mois

La démolition débute par une phase de désamiantage interne. Durant cette phase, les ouvriers sont chargés de déposer l'ensemble des matériaux contenant de l'amiante. Cette phase est réalisée par une société spécialisée et ayant une qualification spécifique pour réaliser les travaux. L'ensemble de ces travaux sont contrôlés par les organismes d'État (Direccte, CRAM, OPPBTP...). **Voir encadre page 7**



Dépose en un seul élément des panneaux amiantés



Étage d'un immeuble après déconstruction

ÉTAPE 3

DÉCONSTRUCTION SÉLECTIVE

🕒 3 mois

La démolition débute par une phase de déconstruction à l'intérieur des bâtiments. Les ouvriers démontent les éléments amovibles du bâtiment à la main ou à l'aide d'engins motorisés, (cloisons, revêtements de sol, faux plafonds, menuiseries...). Ces éléments font l'objet d'un premier tri et sont stockés en attendant d'être évacués. Elle se déroule en même temps que la phase de désamiantage.

ÉTAPE 4

TRI DES DÉCHETS

🕒 4 mois

Les déchets issus de la déconstruction sont triés par nature de matériau.

Le chantier sera mené dans une démarche de développement durable en respectant l'environnement. Par là, il faut comprendre que tous les déchets générés lors d'un chantier de construction ou de démolition doivent être triés avant d'être évacués, afin de favoriser leur recyclage.

Ce tri est effectué le plus souvent dans des bennes de tri pouvant recevoir un type de déchet clairement identifié (bois, PVC, plâtre, verre, gravats...).



Benne de tri pour le bois



Démolition d'un bâtiment R+4

À l'inverse d'une démolition par explosion des points porteurs, à l'issue de laquelle le bâtiment s'écroule en une seule fois, ce dernier est ici méticuleusement décortiqué. La durée du chantier est plus longue, mais l'objectif d'un chantier propre, imposé par la démarche HQE, est respecté.

ÉTAPE 5

DÉMOLITION MÉCANIQUE DES BÂTIMENTS

🕒 2 mois

La phase de démolition succède à celle de déconstruction. À l'aide d'engins de grande envergure, la pince à béton « grignote » petit à petit la structure porteuse du bâtiment. Cette phase n'affecte en rien la stabilité structurelle du bâtiment.

ÉTAPE 6

ÉVACUATION DES DÉCHETS ET GRAVATS

🕒 1 mois

Une fois triés, les déchets sont évacués vers des usines de traitement des déchets ou des sites de stockage pour les gravats qui ne peuvent pas être recyclés. Ces déchets sont traités et reconditionnés pour être réutilisés essentiellement dans le secteur du bâtiment ou des travaux publics. L'évacuation des gravats s'accompagne de nombreux allers/retours de camions, ce qui peut générer du bruit.



Chargement de gravats



Mesures de protection renforcée

Afin de ne prendre aucun risque lors de la phase de démolition du bâtiment, il convient de **protéger les abords du site**. Cette protection se matérialise par l'installation d'une palissade de chantier sur tout le périmètre. Pour éviter toute intrusion, un gardiennage est également assuré en dehors des heures d'activité du chantier.

Pendant les travaux, des tapis en caoutchouc de la hauteur de l'immeuble et des panneaux métalliques renforcés sont élevés aux endroits potentiellement dangereux lors de la chute de gravats.

Pour **limiter la poussière**, des lances à eau sont systématiquement utilisées pour arroser les façades.

ÉTAPE 7

REMISE EN ÉTAT DES TERRAINS

🕒 1 mois

Lorsque la démolition des bâtiments s'achève et que tous les déchets sont évacués, il convient de remettre le terrain en état.

Après comblement et mise à niveau, le terrain est terrassé puis aplani par les engins appropriés. Une couche de finition temporaire (gazon, stabilisé...) est ajoutée en attendant que le terrain soit de nouveau investi pour la construction d'un nouveau projet. Afin d'éviter le stationnement sauvage, des barrières provisoires (blocs béton, clôtures rigides...) interdiront l'accès au terrain pour les véhicules.



Terrassement du terrain

LA DEMOLITION PARTIELLE D'ENZO GODEAS

36 logements

Calendrier prévisionnel :

Mars 2023

Démarrage et préparation



Avril/Juillet 2023

Curage, démontage,
désamiantage



Second semestre 2023

Démolition/reconstruction

NOUS CONTACTER PENDANT LES TRAVAUX DE DÉMOLITION



Par la messagerie de votre espace Locataires
Elle vous permet de réaliser vos démarches
et requêtes 24h/24 et 7j/7 et de joindre
vos photographies et vos documents



Ou par courriel à
agence.rivegauche@tm-habitat.fr



Ou par téléphone

05 81 313 313



**Le stationnement le long des bâtiments à démolir sera
interdit. Une zone de stationnement provisoire sera
créée à proximité de la résidence Enzo Godeas pour
les bâtiments situés le long de la rue Courtois de Viçose.**



OPERATION DE RELOGEMENT SUITE A LA DEMOLITION PARTIELLE D'ENZO GODEAS

- Opération de relogement finalisée depuis février 2023 par TMH.
- Succès de l'opération garanti par la mobilisation de l'ensemble des acteurs du projet : Représentants de locataires, Toulouse Métropole, Etat, associations de quartier et Toulouse Métropole Habitat

33 ménages concernés

4 ménages relogés dans la résidence Enzo GODEAS

14 ménages relogés en QPV

17 ménages hors du quartier dans une résidence neuve ou de moins de 5 ans

LA REHABILITATION D'ENZO GODEAS (REALISEE EN 2021)

72 logements

- Travaux destinés à assurer la sécurité des personnes et des biens (portes palières, désenfumage, portes de halls, mise aux normes électriques..)
- Maîtriser le clos et le couvert (ravalement de façade, réfection étanchéité toiture,...)
- Permettre le bon fonctionnement des équipements (VMC, remplacement chauffe bain)
- Améliorer la performance thermique et le confort d'été (isolation, remplacement garde-corps, remplacement menuiseries et persiennes...)

Conception : Alterea
Budget : 3,48 millions d'€
soit 48 458 € TTC/logt



LA RESIDENTIALISATION DES 72 LOGEMENTS DE LA RESIDENCE ENZO GODEAS

Le programme n'est pas encore déterminé, mais des travaux de résidentialisation concernent en général :

- Une mise à distance des pieds d'immeuble
- Un embellissement des pied d'immeuble
- Eventuellement une sécurisation des espaces de stationnement

Une résidentialisation est programmée en 2024-2025

LA CONSTRUCTION DE LOGEMENTS NEUFS :

- 27 LOGEMENTS EN ACCESSION SUR LE SITE ISSU DE LA DEMOLITION PARTIELLE D'ENZO GODEAS
- 80 LOGEMENTS SUR LA PARCELLE EN FACE

- **80 logements** (20 en accession sociale et 60 locatifs sociaux) + 27 logements (en accession sociale) – répartis en 2 résidences
- Démarrage des **études fin 2022/début 2023** – livraison **2026**
- **Projet innovant tourné autour du confort d'été** (vigilance réduction des ilots de chaleur, réduction des surfaces imperméabilisées au sol, larges balcons, protection solaire des ouvertures...)

Calendrier prévisionnel :

T1 2024

Lancement commercial



T3 2024

Début des travaux



T4 2026

Fin de construction



TEMPS D'ÉCHANGE

Echanges

Commission de quartier 2.3
Lundi 5 juin 2023



Mon Quartier + Facile

MAIRIE DE  **TOULOUSE**

MERCI POUR VOTRE PARTICIPATION

Commission de quartier 2.3
Lundi 5 juin 2023



MARINE LEFEVRE

Maire de Quartier 2.3

*Fontaine Lestang, Arènes, Bagatelle, Papus,
Tabar, Bordelongue, Mermoz, La Faourette*

Tél : 05 62 27 42 67

Marine.lefevre@mairie-toulouse.fr